

4. de promouvoir les investissements sûrs indispensables pour encourager l'expansion économique mondiale ;

5. de faire en sorte que les négociations concernant la stabilisation des prix des matières premières et la création d'un Fonds commun pour des accords spécifiques de stocks régulateurs aboutissent à des résultats constructifs et d'étudier les problèmes de la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement ;

6. de continuer, enfin, à améliorer, sans provoquer de perturbations, l'accès des produits des nations en voie de développement aux marchés des pays industrialisés.

Il est souhaitable que les actions à entreprendre en ce sens par les pays industrialisés ou en voie de développement, soient étudiées et mises au point de concert en fonction les unes des autres et dans la perspective des objectifs plus larges communs à nos pays. Nous espérons que la Banque mondiale, conjointement avec le F.M.I., consultera les autres pays industrialisés et les nations en voie de développement dans la recherche des moyens les plus propres à obtenir ce résultat.

On ne peut dissocier le bien-être des pays industrialisés de celui des pays en voie de développement. La prospérité croissante de ces derniers rejaillit sur les pays industrialisés et réciproquement. Les deux groupes ont un intérêt mutuel à entretenir un climat de nature à favoriser une croissance régulière à l'échelle mondiale.